



Direction de la Santé Publique **Unité Territoriale Santé Environnement de l'Yonne**

Contrôle sanitaire des **EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Auxerre, le 9 novembre 2023

MADAME

SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS

17-19 avenue aristide Briand

89700 Tonnerre

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

SET-SUEZ

Prélèvement Unité de gestion

Installation

00128439 SET-SUEZ 0248 UDI 000654 **TONNERRE ZI**

Nom

Point de surveillance Localisation exacte Commune **TONNERRE**

P 000000654 PETIT BERU POINT MOBILE

Code

Type

Prélevé le : jeudi 02 novembre 2023 à 10h50

par: JULIE VEZIANO

Type visite: AUD1 Type d'eau: T

Motif: CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure

inférieure supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Type del'analyse : R4718 Code SISE de l'analyse : 00127743 Référence laboratoire : LSE2311-28170

> Résultats Limites de qualité Références de qualité inférieure supérieure inférieure supérieure

MÉTABOLITES PERTINENTS

Chlorothalonil R471811 0,429 µg/L 0,10





Direction de la Santé Publique Unité Territoriale Santé Environnement de l'Yonne

Conclusion sanitaire (Prélèvement N°: 00128439)

La limite de qualité pour le paramètre Chlorothalonil R471811 est dépassée. Cependant, cette teneur étant inférieure à la valeur sanitaire transitoire de 3 µg/l, l'eau reste consommable par l'ensemble de la population. Un suivi renforcé va être mis en place su r ce paramètre.

P/Le préfet, L'ingénieur d'études sanitaires,

Bruno BARDOS